

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 28-333-1924 Congés.

n° 28-333-1924

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

8 août 1924

Numéro JO

n° 333 du 31/08/1924

Date du numéro

31 août 1924

### TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de 3 mois, à passer en France est accordé à M. Dubet Paul, brigadier de 3 eme classe des douanes.